

Déclaration introductive à l'Assemblée Générale des retraité-e-s CGT de l'Union Locale CGT Amboise/Château-Renault/Bléré.

27 février 2020

Guy DEROUAULT

La situation faite aux retraités aujourd'hui est la confirmation évidente des intentions réelles du gouvernement pour les futurs retraités : la baisse des pensions. Mais les retraités actuels auraient tort de penser que la réforme ne les concerne pas. Ils ont au moins trois raisons de s'inquiéter de l'avenir de leurs propres pensions.

C'est au nom des déficits de la Sécurité Sociale et notamment de son régime de retraite que les pensions n'ont pas été revalorisées à hauteur de l'inflation, loin s'en faut, que la hausse de la CSG a été justifiée tout comme le blocage des retraites complémentaires.

Or, les déficits ont été fabriqués. Le gouvernement s'est bien gardé de dire que les régimes de retraite sont bénéficiaires depuis 2016 et que les comptes de la Sécurité Sociale sont à l'équilibre depuis 2014. Un excédent de 11 milliards a même été enregistré en 2019.

Le déficit affiché en 2019 de 5 milliards est dû en réalité à des dépenses qui auraient dû être prises en charge par l'Etat et non pas sur le budget de la Sécurité Sociale

Mais il y a pire. Au nom de la compétitivité des entreprises et de la nécessité de baisser « le coût du travail », près de 100 milliards d'exonérations sociales au total ont été accordés au patronat et privé d'autant les ressources de la Sécu.

Le projet de réforme prévoit de priver la Sécu de 4,5 milliards/an des cotisations des salaires au-dessus de 120 000 €/an, pour les inciter à avoir recours aux fonds de pensions et autres assurances privées.

La baisse des moyens de financement de la Sécurité Sociale est l'argument idéal pour justifier la réduction du montant des pensions actuelles et à venir. D'autant qu'avec l'argument le gouvernement possède les leviers pour procéder à la baisse des pensions : l'augmentation de la fiscalité pesant sur les retraites : CSG, CRDS..., mais aussi la désindexation des retraites de l'inflation, abandonnée théoriquement en 2021 pour les revenus supérieurs à 2000 euros, mais on sait ce que valent les promesses d'Emmanuel Macron.

Le plafond assigné au volume de dépenses du régime des retraites, soit 13,8 %, voire moins, du PIB est un autre levier pour justifier la baisse de l'ensemble des pensions et le recours à la capitalisation.

C'est un des fondements affichés du projet de réforme en discussion. Il y a fort à parier, si la réforme passe, que le gouvernement l'évoquera pour entamer la conversion du régime actuel des retraites solidaire par répartition en système de retraite par points. Or on sait également que ce système organise la baisse programmée et automatique du niveau des retraites. Et cela afin d'éviter l'épreuve de réformes successives qui suscitent à chaque fois l'opposition d'une majorité de la population.

Les retraités qui protesteraient contre cette évolution vers un système unique par points se verraient alors accusés de vouloir maintenir le « privilège » d'un régime plus favorable que celui des nouveaux retraités, leurs enfants et petits-enfants.

C'est le troisième volet de la stratégie d'Emmanuel Macron : culpabiliser les retraités. Comme il l'a fait pour expliquer la hausse de la CSG, les retraités bénéficiant du régime solidaire par répartition

seraient alors désignés comme les tenants d'une injustice insupportable qu'il faudrait réparer au plus vite.

Ajoutons à cela les perspectives de crises financières successives auxquelles les finances de l'Etat, c'est-à-dire nos impôts, devront faire face et nous avons une idée du piège dans lequel Emmanuel Macron, son gouvernement et ses députés godillots voudraient enfermer tous les retraités d'aujourd'hui et de demain. Un piège qui, comme aux Etats-Unis, pourrait priver des millions de retraités de leurs pensions en cas de faillite des fonds de pensions.

C'est cette mécanique infernale qu'il nous faut stopper et c'est tout à l'honneur des grévistes et de leurs soutiens d'exiger le **retrait du projet de réforme** mortifère que le président et ses ministres veulent imposer à la majorité de la population.

Sur Amboise, à l'initiative de l'Union Locale et avec d'autres organisations syndicales plusieurs actions ont été menées : distribution de tracts dans plusieurs entreprises dès le début décembre puis sur les marchés d'Amboise et Bléré, un premier rassemblement à Chargé avec nos camarade de la Poste ou le Député tentait d'expliquer les difficultés de la poste, une belle manifestation avec Flambeaux du Chateau au théâtre d'Amboise pour les vœux de Daniel La Baronne puis enfin une manifestation Bléré ce qui n'était pas arrivé depuis plus de 10 ans a rassemblé environ 80 personnes. Aux manifestations à Tours nous rencontrons un certain nombre de personnes du secteur d'Amboise, Bléré, Chateau-Renault.

Notre CGT est à la pointe dans ce combat de casse du système de protection sociale mis en place par Ambroise Croizat et aujourd'hui encore, après près de 3 mois de lutte elle est soutenue par plus de 65 % des français. Le dynamisme de la CGT est bien présent aussi dans notre UL et c'est avec plaisir que nous voyons les jeunes prendre la tête des syndicats, Chris chez les "couettes" un nouveau jeune camarade aux communaux d'Amboise et également un jeune à la Poste.

Malgré une majorité confortable à l'assemblée le gouvernement a peur, la menace du 49,3 est brandi alors avec nos camarades actifs de la Cgt mais aussi avec tous ce qui dans la rue continuent le combat nous disons : RETRAIT DE LA LOI SUR LES RETRAITES Même si la loi est adoptée par le 49-3 ou l'assemblée, la lutte doit continuer. Nous avons connu dans le passé des lois votées mais non appliquées.